

Période de questions

Séance du 22 janvier 2019

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><u>M. Luc Lippé – 418, rue Laurier</u></p> <p>Adresse ses questions à M. Yvan Berthelot :</p> <p>Êtes-vous le chef de l'Équipe Fecteau ?</p> <p>Qui est le chef de l'Équipe Fecteau ?</p> <p>Avez-vous l'intention de publier sur le site internet de votre parti les contributions que l'Équipe pour St-Jean a reçues (nom et montant)</p>	<p>Non</p> <p>La demande de changement du nom pour le chef de l'Équipe pour St-Jean a été faite avant les Fêtes et il appartient au directeur général des élections de rendre cette information publique</p> <p>Oui, nous allons le faire</p>		<p>Clos</p> <p>Clos</p> <p>Clos</p>
<p><u>Mme Micheline Lajoie</u></p> <p>Est-ce que le président des élections a été informé des allégations de Mme Claudette Martin au moment de sa démission du parti Fecteau ?</p> <p>Est-ce que la Ville peut exiger une véritable enquête face aux irrégularités que Mme Claudette Martin a dénoncées publiquement avant de rembourser des dépenses électorales à ce parti politique ?</p>	<p>M. François Lapointe, greffier et président d'élection répond : Absolument pas parce que le président des élections ne s'occupe pas du volet financement des dépenses.</p> <p>La question mérite analyse</p>		<p>Clos</p> <p>Clos</p>
<p><u>Mme Brigitte Létourneau – 16, chemin du Grand Pré</u></p> <p>RÔLE D'ÉVALUATION</p> <p>En ce concerne l'augmentation du rôle d'évaluation, est-ce que la Ville a prévu des</p>	<p>Il n'y a rien de prévu pour contrer l'affluence des appels. La liste de citoyens qui souhaitent s'adresser à l'évaluateur leur</p>		<p>Clos</p>

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
dispositions pour contrer l'affluence du nombre d'appels au service du revenu pour que la firme d'évaluateur puisse communiquer avec les contribuables qui le désirent ?	est fournie hebdomadairement.		
Est-ce que les évaluateurs ont fait la distinction entre un terrain qui est en zone inondable et un terrain ne représentant pas de restriction et pouvant être subdivisé donc rentabilisé pour la construction?	Oui, les valeurs sont fixées selon les valeurs marchandes		Clos
Aussi, est-ce que les évaluateurs ont considéré la capacité de payer des contribuables eût égard aux dettes déjà élevées aux divers paliers de gouvernance ? J'aimerais connaître la dette de la Ville par contribuable.	Non, les valeurs sont fixées selon les valeurs marchandes. La valeur de la dette (non encore vérifiée par les vérificateurs externes) se situait à 191 865 000\$ au 31 décembre 2018. Selon le décret de la population du 1 ^{er} janvier 2019 de 97 087 habitants, nous obtenons un montant par habitant de 1 976,21\$.		Clos
Est-ce possible qu'une telle augmentation du rôle d'évaluation soit soumise à l'avenir à une consultation des contribuables pour les informer des critères qui guident les évaluateurs pour fixer des hausses si importantes de la valeur du territoire ?	Non ce n'est pas possible parce que la firme évalue les marchés. Donc les propriétés sont évaluées en fonction de leur valeur réelle sur le marché et des transactions réelles s'y rattachant. Évidemment ça tient également compte du fait que le terrain est en zone inondable ou pas.		Clos
RÈGLEMENT PROJETÉ #1749 Est-ce que ce règlement projeté concerne des dettes qui ont été contractées avant, pendant ou après la fusion des villes ? Est-ce normal d'avoir encore 17 millions \$ à emprunter ?	Il s'agit de dettes datant d'après la fusion. Les dettes contractées sont le plus souvent pour un amortissement de 5 ans et sont donc refinancées ainsi jusqu'à la fin de leur échéance. Ce règlement prévoit payer les frais qui découlent de ces refinancements.		Clos
RÈGLEMENT #1661 Pourquoi ce règlement n'a-t-il pas fait l'objet du processus référendaire qui concerne les gens qui sont autour de ce terrain-là et qui vont en être grandement affectés ?	Le schéma d'aménagement de la MRC a été changé et ensuite il y a eu un règlement de concordance. En procédant ainsi, nous n'avons pas besoin d'aller en processus référendaire.		Clos

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><u>Mme Ginette Lavigneur</u> Il y a beaucoup de lumières brûlées sur le pont Gouin. Est-il possible de procéder au remplacement de celles-ci afin de rendre la circulation plus sécuritaire ?</p>	<p>Sera fait lors de l'entretien annuel au printemps.</p>		Clos
<p><u>M. Dominic Pétrin</u></p> <p>Pose différentes questions à Mme Claire Charbonneau relativement aux rapports financiers de l'Équipe Fecteau.</p> <p>Est-ce que d'autres conseillers municipaux autour de la table sont prêts à imiter le geste de M. Jean Fontaine qui dit ne pas vouloir utiliser l'argent des contribuables face à une poursuite ?</p>	<p>Mme Charbonneau dit ne pas avoir été impliquée dans la rédaction de ces rapports.</p> <p>Chacun des conseillers est invité à répondre à son tour de table.</p>		Clos Clos
<p><u>Mme Lucille Méthé</u> Est-ce que la CPTAQ devait rendre une décision le 8 janvier dernier dans le dossier du PAIR ?</p> <p>Lorsque vous voulez développer des terrains pour des projets comme le PAIR, est-ce que vous avez tous les chiffres en main pour prendre une décision, la valeur marchande vs le montant que le propriétaire touche ? Êtes-</p>	<p>Ce n'est pas la CPTAQ qui devait rendre une décision mais bien le TAQ. Des audiences ont eu lieu autour de cette date et la décision sera rendue au début avril.</p> <p>De toute évidence oui, le conseil a tout en main pour prendre une décision. L'avis de réserve a pour but de maintenir le prix du terrain.</p>		Clos Clos

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
vous au courant de la spéculation qui se fait lorsque vous émettez un avis de réserve sur des terrains ?			